

Toulouse. Le nombre de personnes impactées par les vols de nuit a augmenté de 73%

[Nicolas Mathé](#)

14 septembre 2021 - 12:24

Alors qu'un nouveau Plan de prévention du bruit dans l'environnement est en préparation à Toulouse, un collectif alerte sur l'explosion du nombre d'habitants impactés par les vols de nuit.



©CC0 Domaine public

Une augmentation de 73% des habitants impactés par les vols de nuit dans l'agglomération de Toulouse ! Le chiffre a beau dater de la période 2012 – 2017, soit celle correspondant au dernier Plan de prévention du bruit dans l'environnement (PPBE) en vigueur à Toulouse, il résume "le constat d'échec des mesures existantes en la matière", selon le [Collectif contre les nuisances aériennes de l'agglomération toulousaine](#) (CCNAAT).

Près de 15 000 habitants impactés

Ainsi en 2017, plus de 14 500 habitants de la métropole étaient exposés aux nuisances aériennes nocturnes contre 8 400 en 2012. En outre, la surface du territoire concernée a progressé de 9% dans le même laps de temps. “Ces données n’ont été publiées qu’en 2019, juste avant le début de la crise sanitaire, qui a fortement réduit le trafic aérien. Ce sont donc les derniers chiffres dont nous disposons et sur lesquels ils nous semblent pertinent de nous appuyer”, explique Jérôme Favrel, ingénieur et membre du CCNAAT.

Des avions toujours plus bruyants

Selon le collectif, qui s’apprête à prendre part aux travaux d’élaboration du nouveau PPBE (il aurait normalement dû être renouvelé dès la fin du précédent, en 2017), cette augmentation du bruit des vols de nuit à Toulouse est due à la fois à la hausse du trafic, notamment depuis la privatisation de l’aéroport, mais aussi au changement de typologie des avions. “D’après les capteurs, le bruit moyen enregistré par passage d’avions ne cesse d’augmenter, contrairement à ce que disent les constructeurs”, explique Chantal Beer-Demander, la présidente du CCNAAT. “Nous ne nions pas les progrès technologiques en matière de bruit. Mais les gains que nous pouvions espérer ont été réduits à néant car les appareils survolant la ville sont de plus en plus gros. En 2017, nous avons atteint les niveaux de bruit qui étaient prévus pour 2030, ce sont des chiffres catastrophiques”, poursuit Jérôme Favrel.

Une période de repos sans avions de 23h30 à 6h

Constatant que la maîtrise volontaire du bruit des vols la nuit par l’aéroport Toulouse-Blagnac et les autorités aériennes ne fonctionne pas, le CCNAAT milite donc pour une période de repos de 23h30 à 6h, comme à Orly. “Nous souhaitons au moins que des études soient lancées. Ce ne serait pas la mort de l’aéroport. Pour rappel, l’Organisation mondiale de la santé recommande des nuits de 8 heures. Nous demandons simplement une plage 6h30 garantie sans avions”, avance l’ingénieur. Le collectif en appelle ainsi aux élus de la métropole pour ne pas laisser “le lobby aéroportuaire faire sa loi au détriment de la population toulousaine et, au final, de l’image de l’aéronautique”.

Les nuisances sonores seront notamment abordées lors des [Assises de l’aviation](#) qui se dérouleront du [17 au 19 septembre à Toulouse](#).